

**10-08-2021**  
**MUNICIPALITÉ ST-GABRIEL-LALEMANT**  
**M.R.C. KAMOURASKA**

Le conseil de la susdite Corporation municipale siège en séance ordinaire ce dixième jour du mois d'août deux mille vingt-et-un à 19 h 30, conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec

Sont présent(e)s : M. Gilles DesRosiers, Mme France Simard, M. Gilles Ouellet, et Mme Danielle D'Anjou formant quorum du susdit-conseil, sous la présidence du maire, M. René Lavoie.

Est absent : M. Steeve Thériault

Assiste également à la séance la directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, Mme Micheline Lavoie.

**1. Ouverture de la séance**

Monsieur le Maire constate le quorum à 19 h 30 et déclare la séance ouverte.

**2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour**

137-08-21

Il est proposé par la conseillère France Simard et résolu que l'ordre du jour suivant soit accepté :

- 1 Ouverture de la séance ordinaire
- 2 Lecture et acceptation de l'ordre du jour
- 3 Mot du maire
- 4 Approbation, adoption, modification et dispense de lecture du procès-verbal du 6 juillet 2021
- 5 Rapports d'activités et autres dossiers
- 6 Acceptation des comptes
- 7 Fin de l'entente avec D-Technologies
- 8 Octroi du mandat à 6tem TI pour la mise à niveau du parc informatique
- 9 Pavage des rues par BML – Ajout de la rue des Trembles au contrat
- 10 Octroi du mandat de surveillance du pavage des rues
- 11 Octroi du contrat de déneigement des chemins d'hiver pour les saisons 2021 à 2024
- 12 Octroi du contrat de pavage du stationnement du centre communautaire
- 13 Dons et commandites
  - 13.1 Centre de prévention du suicide et d'intervention de crise du BSL
- 14 Correspondance
- 15 Varia
  - 15.1 Lignage des rues de la Municipalité
- 16 Rapport des conseillers
- 17 Période des questions adressées au conseil par le public
- 18 Levée de la séance ordinaire

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**3. Mot du maire**

Monsieur le maire remercie les citoyens et les citoyennes de leur présence au conseil.

**4. Approbation, adoption, modification et dispense de lecture du procès-verbal du 6 juillet 2021**

138-08-21

**CONSIDÉRANT** que tous les membres de ce conseil ont pris connaissance dudit procès-verbal;

**EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par le conseiller Gilles Ouellet et résolu de

**APPROUVER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2021, avec dispense de lecture, et adopté tel qu'il a été déposé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

5. **Rapports d'activités et autres dossiers**

Avis est donné que le rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe a été déposé sur le serveur du conseil sans papier. Celle-ci fait lecture de quelques informations à donner aux conseillères et conseillers.

6. **Acceptation des comptes**

139-08-21

Il est proposé par le conseiller Gilles DesRosiers et résolu de

**APPROUVER** le paiement des comptes payés et à payer à la séance du 10 août 2021, totalisant une somme de **77 392,05 \$**, comme il apparaît dans la liste déposée;

**AUTORISER** la secrétaire-trésorière adjointe à en faire le paiement.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

N. B. : Prendre note que la liste des dépenses mensuelles est disponible pour consultation, sur demande seulement, au bureau municipal.

7. **Fin de l'entente avec D-Technologies**

140-08-21

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité va procéder à la mise à niveau de tout son parc informatique;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité a décidé de confier ce mandat à la firme 6tem TI inc.;

**EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par la conseillère Danielle D'Anjou et résolu de

**METTRE FIN** à l'entente de service avec la firme D-Technologies.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

8. **Octroi du mandat à 6tem TI inc. pour la mise à niveau du parc informatique**

141-08-21

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité loue deux ordinateurs de Dell, que le contrat de location s'est terminé le 24 juillet 2021;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité a procédé à l'engagement de la firme 6tem TI inc. pour obtenir un audit, une analyse et un diagnostic du parc informatique;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de faire une mise à niveau importante de tout le système informatique, afin d'être sécuritaire et optimal;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité a reçu une soumission de 6tem TI inc. en date du 8 juillet 2021, portant le numéro 013251.v1.26, concernant ses besoins en ce qui a trait à l'acquisition de l'équipement, au fonctionnement et au soutien de tout le parc informatique, soit :

Description	Coûts
Serveur	6 959,95 \$
Postes informatiques, portables et matériel	15 022,75 \$
Logiciels (antivirus, etc.)	1 128,90 \$
Service annuel de gestion contrôleur WiFi	120,00 \$/an
Service mensuel de back-up à 30 \$ par mois	360,00 \$/an
Banque de temps 50 h pour la mise en place du parc informatique	4 000,00 \$
<b>Coût total</b>	<b>27 591,60 \$ avant tx</b>

**EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par le conseiller Gilles Ouellet et résolu de

**CONFIER** le mandat de la mise à niveau du parc informatique à 6tem TI inc. selon leur soumission portant le numéro 013251.v1.26;

**QUE** les crédits budgétaires soient pris dans le surplus accumulé libre.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**9. Pavage de diverses rues par BML – Ajout de la rue des Trembles au contrat**

142-08-21

**CONSIDÉRANT** qu'une seule entreprise a soumissionné pour le pavage des rues Dionne, Pelletier, Lévesque, des Étangs et Place Garneau, soit Construction BML;

**EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par le conseiller Gilles DesRosiers et résolu de

**AVISER** Construction BML de l'ajout d'une rue, soit la rue des Trembles, d'une distance d'environ 0,2 km, au contrat de pavage de diverses rues dans la Municipalité.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**10. Octroi du contrat de surveillance de pavage de rues**

143-08-21

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité a octroyé le contrat d'asphaltage de diverses rues à Construction BML par la résolution 129-07-21;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité a reçu une offre de service de Bouchard Service-Conseil pour la surveillance desdits travaux d'asphaltage pour un montant de 2 230,51 \$ (tx incluses);

**EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par le conseiller Gilles Ouellet et résolu

**QUE** le conseil municipal accepte l'offre de service, d'un montant de 2 230,51 \$ (tx incluses), et confie le mandat de surveillance du pavage des rues à Bouchard Service-Conseil;

**QUE** les crédits budgétaires soient pris dans la TECQ 2019.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**11. Octroi du contrat de déneigement des chemins d'hiver pour les saisons 2021 à 2024**

144-08-21

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité est allée en appel d'offres pour le déneigement des chemins d'hiver pour les saisons 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité a procédé à l'ouverture des soumissions le 3 août 2021;

**CONSIDÉRANT** que deux soumissions ont été reçues, à savoir :

- Transport Pierre Dionne : 315 978,89 \$
- Marc-Antoine Lizotte : 448 402,50 \$

**CONSIDÉRANT** qu'une seule des deux soumissions est conforme et qu'il est le plus bas soumissionnaire, soit Transport Pierre Dionne;

**EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par la conseillère Danielle D'Anjou et résolu de

**OCTROYER** le contrat de déneigement des chemins d'hiver pour les saisons 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024 à Transport Pierre Dionne, pour un montant de 315 978,89 \$ (tx incluses);

**AUTORISER** le maire, M. René Lavoie, et la directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, Mme Micheline Lavoie, à signer tous les documents donnant effet à cette résolution.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**12. Octroi du contrat de pavage du stationnement du centre communautaire**

145-08-21

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité a dû demander de nouvelles soumissions pour le pavage du stationnement du centre communautaire;

**CONSIDÉRANT** que deux soumissions ont été reçues, à savoir :

- Pavage Cabano : 31 569,00 \$ plus taxes
- Pavage Francoeur : 27 115,20 \$ plus taxes

## EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Gilles DesRosiers et résolu de

**OCTROYER** le contrat de pavage du stationnement du centre communautaire à Pavage Francoeur pour lesdits travaux, au prix indiqué dans la soumission;

**QUE** les crédits budgétaires soient pris dans le surplus accumulé libre.

## ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### 13. Dons et commandites

#### 13.1 Centre de prévention du suicide du Bas-St-Laurent

146-08-21

Il est proposé par le conseiller Gilles Ouellet et résolu

**QUE** la municipalité retienne la demande suivante :

- Un don de 150 \$ au Centre de prévention du suicide du Bas-St-Laurent.

## ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### 14. Correspondance

Les membres du conseil reconnaissent avoir pris connaissance des copies de la correspondance déposée sur le serveur du conseil sans papier.

### 15. Varia

#### 15.1 Lignage des rues

Deux soumissions seront demandées : Permaligne et Michel Drapeau. La Municipalité va leur demander s'il est possible de faire le lignage des rues pendant la première semaine d'octobre.

### 16. Rapport des conseillères et des conseillers

Les conseillères et les conseillers font état des activités et des rencontres auxquelles elles et ils ont assisté le mois dernier ou celles à venir.

### 17. Période des questions adressées au conseil par le public

La période de questions a eu lieu mais n'a nécessité aucune décision de la part du conseil.

### 18. Levée de la séance ordinaire

147-08-21

Il est proposé par le conseiller Gilles DesRosiers et résolu que la séance soit levée.

## ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

La séance ordinaire est levée à 20 h 05.

## L'ENSEMBLE DE CE PROCÈS VERBAL EST SUJET À ADOPTION LORS DE LA PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE

Je, René Lavoie, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

RENÉ LAVOIE, maire

---

MICHELINE LAVOIE, directrice générale et  
secrétaire-trésorière adjointe